# L'ANCRAGE LINGUISTIQUE DE LA POLYPHONIE / *THE LINGUISTIC ANCHORAGE OF POLYPHONY*

*Henning Nølke*[*]

**Résumé**: Les études linguistiques de la polyphonie fleurissent et il semble plus important que jamais d'essayer de creuser la conception de la langue qui sous-tend l'application de cette métaphore. Constatons tout d'abord que le point de départ de toute théorie de la polyphonie linguistique semble être l'hypothèse selon laquelle la polyphonie des énoncés laisse des traces au niveau de la langue. C'est cette hypothèse qui rend son étude intéressante pour le linguiste. Mais de quelle nature sont ces traces ? Je vais défendre l'hypothèse que la polyphonie est ancrée dans la forme linguistique même, ou plus précisément, que le système linguistique, la *langue* engendre des indications concernant le sens polyphonique des énoncés. L'article se compose de trois parties. Dans la première, j'étudie la notion d'ancrage linguistique et en propose une formalisation et une méthode pour son étude. Dans la deuxième, je donne une brève introduction à la ScaPoLine (la théorie SCAndinave de la POlyphonie LINguistiquE) qui applique cette méthode, et dans la troisième, je propose quelques analyses d'exemples concrets de polyphonie.

**Mots-clé:** Polyphonie; L'ancrage linguistique; langue.

---

[*] Professor da Universidade de Aarhus, Dinamarca; henning@nolke.dk

***Abstract:*** *Linguistic studies of polyphony bloom and seem more important than seeking excavate the concept of language underlying the application of this metaphor. First of all, we noted that the starting point of the whole theory of linguistic polyphony seems to be the assumption that the polyphony of utterances leaves traces on the level of language. It is this assumption that makes the study interesting for the linguist. But what is the nature of these traits? I defend the hypothesis that the polyphony is anchored in the linguistic form itself, or more specifically, the linguistic system, the language engenders indications that refer to the polyphonic meaning of the utterances. The article consists of three parts. At first, I study the notion of linguistic anchorage and I propose a formalization and method for its study . Second, I present a brief introduction to ScaPoLine (Scandinavian theory of linguistic polyphony) that applies to this method , and in the third part, I offer some analysis of concrete examples of polyphony.*

***Keywords:*** *Polyphony; Linguistic anchorage; Language.*

## Introduction

## Qu'est-ce que la polyphonie?

Métaphore empruntée à la musicologie[1], le terme de polyphonie se rencontre de plus en plus souvent dans les sciences du langage. Bakhtine (1929/ 1970) fut le premier à l'appliquer dans son livre célèbre sur Dostoïevski. Dans ce livre, Bakhtine étudie les relations réciproques entre l'auteur et le héros dans l'œuvre de Dostoïevski. Pour Bakhtine, la polyphonie s'applique à la description de structures ou de relations particulières d'une œuvre littéraire. C'est

[1] Este artigo foi originalmente publicado na coletânea organizada por M. COLAS-BLAISE, M.; KARA, M.; PERRIN, Laurent; PETITJEAN, A. (Dir.), La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage, Metz, 2010, p. 17-38 (Recherches Linguistiques n°31)

l'interaction entre deux ou plusieurs voix qui se refuse à désigner une voix hiérarchiquement dominante. C'est Ducrot qui a introduit la polyphonie comme terme linguistique (1982; 1984). La polyphonie de Ducrot se distingue de la polyphonie de Bakhtine sur deux points fondamentaux : i) il s'agit d'un aspect du sens de l'énoncé ; ii) il existe toujours une voix dominante (une hiérarchie de voix). La polyphonie de Ducrot a eu une grande influence en sémantique française et aujourd'hui le terme de polyphonie est probablement aussi étendu en linguistique que dans le champ des études littéraires. Etant donné la différence cruciale entre les deux applications de la métaphore, et dans une tentative d'éviter trop de confusion, il convient de distinguer *polyphonie littéraire* et *polyphonie linguistique*. Dans ce qui suit, je vais me concentrer sur la polyphonie linguistique.

La première question qui se pose est évidemment: qu'est-ce que la polyphonie linguistique? Constatons tout d'abord que la polyphonie est un fait d'interprétation. La polyphonie fait partie du sens que l'allocutaire attribue aux énoncés qu'il entend ou lit. Il arrive qu'un énoncé qui est polyphonique pour tel interlocuteur ne le soit pas pour tel autre. Mais il y a aussi des énoncés qui sont perçus comme polyphoniques par tout un chacun (du moins après réflexion) indépen- damment de leurs contextes. La forme linguistique semble donc également jouer un rôle important pour la genèse de la polyphonie. Mais comment? Il s'agit de l'ancrage linguistique, la question centrale du présent article.

Avant de l'aborder, il faudra d'abord préciser quelques notions centrales. La polyphonie (linguistique) se caractérise comme un aspect du sens de l'énoncé qui apparaît dans l'énonciation. Elle décrit des aspects de l'énonciation et il s'ensuit que son étude s'inscrit forcément dans une sémantique énonciative. Une première clarification nécessaire concerne donc la notion centrale d'énonciation. Il semble qu'on puisse distinguer deux acceptions de ce terme en linguistique énonciative. Pour certains c'est un acte empirique, pour d'autres c'est une mise en scène par l'énonce. Pour ma part, j'opte plutôt pour la première acception du terme. Je pars d'une définition de l'énonciation comme un acte de parole tirant parti du système linguistique pour produire des énoncés qui sont conçus comme des images de l'énonciation. Chaque énonciation est un événement historique unique, et il en va de même de chaque énoncé qui est conçu comme une image de l'énonciation. Le fait que l'énonciation exploite le système linguistique, la *langue*, compris comme un système sémiotique particulier appartenant à une communauté linguistique, nous permet cependant de distinguer les énoncés occurrence, qui sont des êtres uniques, des énoncés

type quisont des énoncés basés sur les mêmes matériaux linguistiques. Les énoncés occurrence sont nos « faits bruts », mais ce sont les énoncés types qui sont nos faits, nos observables.

## 1 La notion d'ancrage linguistique du sens

La polyphonie linguistique étant un aspect du sens, notre objet d'étude est le sens produit par les énonciations. On peut distinguer quatre éléments qui interviennent dans la création du sens linguistique : (i) les matériaux linguistiques utilisés (les mots, les constructions, etc.), (ii) le contexte particulier de l'énonciation (situation, antagonistes, etc.), (iii) quelques principes cognitifs gouvernant toute communication, (iv) le cadre du discours particulier (genre, scénario, etc.).

Il existe un rapport systématique entre ces quatre éléments. On notera en particulier que la forme de la *langue* est « construite » pour servir dans les énonciations pourvoyant son apport à leur sens. Elle contient des indications qui sont directement relatées aux emplois possibles. Il en va ainsi de toutes les expressions déictiques ; or de multiples autres expressions renvoient directement aux éléments de l'énonciation en indiquant son intégration au discours. Ce qui importe ici, c'est que ces indications ne concernent pas seulement les conditions véric onditionnelles, mais de nombreux autres éléments du sens : valeurs expressives, orientation discursive[2], aspects polyphoniques (!). Cette compréhension de la langue est à la base de la sémantique énonciative qui, émanant des travaux de Bally, caractérise beaucoup d'études en sémantique française contemporaine. C'est pour désigner cette propriété de la langue qu'on parle de l'*'ancrage'* linguistique du sens. D'autres termes visent à désigner le même phénomène. Ainsi *'marquage'* est quasisynonyme, quoique plutôt spécialisé dans la dési- gnation d'aspects non véric onditionnels. On parle également de « traces de l'énonciation», ou encore d'expressions renvoyant aux aspects de sens particuliers qui surgissent au moment de l'énonciation. Récem- ment le terme de '*codage'* a été appliqué dans un sens analogue et on parle du sens codé dans la langue. Dans cet article j'applique tous ces termes indifféremment.

[2] C'est l'orientation argumentative de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue d'Anscombre et Ducrot (voir par exemple 1983).

Dès lors, un but essentiel d'une sémantique de *langue* sera de cerner cet apport linguistique[3]. C'est une hypothèse fondamentale de ce travail que cet apport se décrit comme des faisceaux d'instructions apportées par des expressions linguistiques. Ces instructions font partie de la langue dans le sens où la communauté linguistique les partage. Ainsi, pour tout francophone la présence d'un mot comme *mais* a fondamentalement la même influence sur l'interprétation de l'énonciation dans laquelle ce mot apparaît.

Notons en passant que les conditions d'interprétation sont fondamentalement différentes pour la langue parlée et la langue écrite. En langue écrite la forme linguistique joue un rôle bien plus important qu'en langue parlée où l'interprète peut s'appuyer directement sur la situation énonciative, y compris les gestes, l'intonation, etc. Il s'ensuit qu'une étude de l'ancrage linguistique du sens, tel que décrit ci- dessus, a intérêt à se concentrer sur la langue écrite où l'on accède à la situation énonciative à partir des traces qu'elle laisse. Un part impor- tante de l'étude consiste précisément à reconstruire la situation énonciative concrète en s'appuyant sur ces traces.

## 2 Modele d'interpretation en quatre etages

Afin de préciser la nature des instructions et du rôle qu'elles jouent dans la genèse du sens polyphonique, j'aurai recours à une sémantique instructionnelle et énonciative combinée avec un modèle d'interpréta- tion. En sémantique instructionnelle, le sens codé en *langue* impose un ensemble d'instructions concernant la contribution de la forme linguistique à l'interprétation de l'énoncé. L'énoncé étant conçu comme une image de l'acte d'énonciation, le codage est formé de traces de cet acte. On peut dire que les instructions posent des contraintes sur le potentiel interprétatif. Qui plus est, elles indiquent une interprétation *par défaut*. Cela veut dire que les instructions indiquent un contexte par défaut qu'on pourrait caractériser comme « construit » par la forme linguistique. Le processus d'interprétation « réel » est alors décrit dans un modèle d'interprétation en quatre

[3] C'est ce que la tradition anglo-américaine a commencé à appeler « the linguistically driven meaning » pour le distinguer du « pragmatic meaning ».

étages[4]. Ce modèle ne fait pas partie de la théorie linguistique proprement dite, mais il nous permet de situer celle-ci et ses résultats dans un cadre plus général.

**Modèle d'interprétation**

Les **instructions** :
posent des variables type (c'est-à-dire des variables associées à des domaines restreints)
posent des relations entre les variables donnent des indications relatives à leur saturation
Le **co(n)texte** permet la saturation des variables qui, elle, fait partie de l'interprétation
Les **stratégies interprétatives** régissent la saturation et partant l'interprétation (dans les limites permises par les instructions posées par la signification)
Le **cadre d'interprétation** : scénarios, genres, …

Par contexte, j'entends aussi bien le contexte textuel (le cotexte) que la situation énonciative, le contexte spatio-temporel, les attentes réci- proques et le contexte encyclopédique. Pour ce qui est des stratégies interprétatives, il pourrait s'agir des maximes de Grice, du principe de pertinence ou bien d'autres stratégies qui guident notre recherche d'éléments susceptibles de saturer les variables ou d'ajouter d'autres aspects à l'interprétation. Le cadre d'interprétation, enfin, donne lui aussi des instructions relatives à l'interprétation, mais d'une toute autre nature. Seule l'étude des instructions, le premier étage, appartient à la linguistique de la *langue*.

La valeur par défaut joue un rôle primordial dans ce système. La valeur par défaut résulte de la saturation par défaut des variables posées par la forme linguistique. La saturation par défaut est le résultat d'un raisonnement par défaut qui s'appuie sur une structure inféren- tielle de la forme suivante : « […] en l'absence de toute information contraire, admettre que (tenir pour établi que) […] » (Reiter, 1980: 81). La valeur par défaut est donc le sens qu'on attache à l'énoncé *toutes choses égales par ailleurs*¸ et elle s'apparente à ce qu'on appelle parfois un sens minimal de l'énoncé, ou parfois son sens littéral, notion qui n'a pas de place théorique dans une sémantique instructionnelle. Tentons de préciser ce qu'on peut entendre par « toutes choses égales par ailleurs » en analyse

[4] Soulignons qu'aucun postulat cognitif ne sera attaché à ce modèle dont le but est uniquement de nous permettre de situer nos résultats dans un cadre scientifique plus large. Il n'empêche que le modèle peut générer des hypothèses cognitives testables.

sémantique. Toute interprétation demande l'acceptation d'hypothèses concernant la satu- ration de variables. Ces hypothèses complètent les indications données par les instructions relatives à la valeur par défaut et elles sont engendrées par les stratégies interprétatives et le cadre d'interprétation (les étages 3 et 4 du modèle d'interprétation). La valeur par défaut se définit alors comme l'interprétation qui demande le moins grand nombre possible d'hypothèses supplémentaires (concernant par exemple les intentions de l'allocutaire).

## 3 Considérations méthodologiques

En tant qu'image de l'énonciation, l'énoncé renferme des indications concernant ses protagonistes, la situation énonciative, etc. Toutes ces indications sont susceptibles d'être codées faisant ainsi objet de notre domaine d'étude théorique. Le défi empirique est dès lors de cerner cette dépendance linguistique de l'interprétation polyphonique obser- vée. Il s'agit de trouver des tests opératoires nous permettant de distin- guer les aspects du sens codés (dans les instructions) des aspects de sens relevant des autres étages du modèle d'interprétation. À cette fin, nous pouvons avoir recours à la notion de *discours idéal*. Le discours idéal est le discours qui a lieu dans le contexte par défaut des énoncés[5].

Chaque énoncé crée un nombre restreint d'enchaînements virtuels appartenant au discours idéal qui lui est associé. Cette idée nous permet de nous servir du test d'enchaînement déjà proposé par Anscombre et Ducrot. Illustrons ce test par une étude de l'exemple devenu canonique de la négation syntaxique *ne...pas*.

Considérons les deux énoncés suivants :

(1) Ce mur est blanc.

(Sous-entendu : quelqu'un pense ou pourrait penser : « ce mur n'est pas blanc »)

[5] L'introduction de la notion de discours idéal, apparemment tacitement acceptée par la sémantique énonciative, constitue un élargissement de la conception saussurienne de la langue qui n'est plus définie uniquement par ses rapports syntagma- tiques et paradigmatiques. En l'introduisant nous gardons cependant l'idée saussu- rienne, pour nous essentielle, qui est celle de l'existence d'un système linguistique partagé par une communauté linguistique.

(2) Ce mur n'est pas blanc.

(Sous-entendu: quelqu'un pense ou pourrait penser: « ce mur est blanc »)

Dans les deux énoncés notre intuition nous dicte la présence des sous-entendus indiqués. En effet, ni l'énonciation de (1) ni celle de (2) ne seraient pertinentes sans ce sous-entendu. C'est dans ce sens que nous dirons que les deux énoncés sont polyphoniques : ils véhiculent une sorte de dialogue cristallisé. Or le test d'enchaînement révèle que ces deux sous-entendus n'ont pas le même statut:

(3) a. – Je le sais.

b. (...), ce que regrette mon voisin.

(4) a. – Pourquoi le serait-il ?

b. (...), ce que croit mon voisin.

On verra que les anaphores de ces enchaînements (*le* et *ce que*) ne fonctionnement pas de la même manière après (1) et après (2). Enchaînant sur (2), celles de (3) renvoient au contenu de l'énoncé, alors que celles de (4) renvoient aux sous-entendus ; enchaînant sur (1), toutes les anaphores renvoient au contenu de l'énoncé, pour autant que les enchaînements de (4) soient possibles. La possibilité d'une anaphore à renvoyer à un sous-entendu nous signale que ce sous-entendu est indiqué au niveau de la langue. Comme la seule différence entre les énoncés (1) et (2) réside dans la présence de la négation *ne…pas* dans (2), ce doit être cette négation qui apporte l'instruction de la lecture polyphonique de (2). Nous dirons que la négation est un marqueur de polyphonie ou qu'elle code la lecture polyphonique.

Cerner la dépendance linguistique du sens est le gros problème méthodologique pour toute théorie sémantique de la langue. L'application du test d'enchaînement, qui exploite la notion de discours idéal, n'est pas dépourvue de problèmes, certes, mais il semble quand même nous offrir une méthode relativement fiable et opération- nelle. C'est pourquoi nous nous en servons dans la ScaPoLine.

# 4 La Scapoline

La ScaPoLine est une théorie de la polyphonie linguistique. S'inspirant des idées ducrotiennes, elle s'en écarte sur quelques points fondamen- taux. Notre ambition est de créer une théorie formalisée qui soit en mesure de prévoir et de préciser les contraintes proprement linguisti- ques qui régissent l'interprétation polyphonique. Notre espoir est que cette insistance sur l'ancrage formel nous permette de faire de la ScaPoLine un appareil heuristique rendant possibles des analyses opératoires, non seulement des énoncés individuels, mais aussi de fragments de textes composés de plusieurs énoncés.

De plus, nous concevons la ScaPoLine comme un élément d'une construction théorique plus englobante. C'est ainsi que la ScaPoLine est à concevoir comme un module dans une approche modulaire où elle sera reliée à d'autres modules par des métarègles (Nølke, 1994; 1999). Cette méthode nous permet de mieux isoler les phénomènes proprement polyphoniques et de mieux décrire et analyser leurs rapports à d'autres phénomènes dont ils dépendent parfois. Mention- nons à titre d'exemples la prosodie, la structure informationnelle, le lexique, inutile d'allonger la liste.

## 4.1 Les éléments fondamentaux de la ScaPoLine

Le fondement conceptuel ainsi précisé, il est temps d'introduire les éléments fondamentaux de la ScaPoLine. Nous venons de voir que la lecture polyphonique peut soit être indiquée par les instructions véhiculées par la langue, soit surgir comme un effet de sens lors de l'énonciation comme c'est le cas de l'énoncé (1). Afin de distinguer nettement ces deux sources de polyphonie, nous introduisons une première distinction terminologique :

> la **structure polyphonique** se compose de l'ensemble d'instructions dont la langue pourvoit l'interprétation polyphonique des énoncés ;
>
> la **configuration polyphonique** est le sens polyphonique que le linguiste associe à l'énoncé. La configuration fait partie de l'interprétation que fait l'interlocuteur du texte auquel il est confronté.

Étant une théorie linguistique de la langue, l'objet d'étude théorique de la ScaPoLine est la structure polyphonique. Or, n'ayant aucun accès direct à la

langue, il nous faudra d'abord étudier la configuration qui est notre seul observable : elle est notre domaine empirique.

C'est un axiome de la théorie que toute énonciation a un locuteur. Par extension, le texte, composé d'énoncés, est conçu comme le produit du discours : c'est une image « gelée » du discours créée par le locuteur[6]. C'est le locuteur qui assure l'ancrage du texte dans le monde social. Il est une image particulière du sujet parlant (ou écrivant). On peut dire qu'il est un masque que se donne l'homme en parlant ou en écrivant. Cette construction du locuteur comme source du texte est probablement plus ou moins inconsciente dans la vie quotidienne où le masque tend à être adapté à la situation discursive particulière: ce n'est pas le même locuteur que l'on construit pour parler à son chef ou à ses enfants. On peut imaginer que cette construction est beaucoup plus consciente et sophistiquée dans les textes littéraires où l'auteur physique construit souvent soigneusement le locuteur : l'auteur du texte. Si intéressante que soit l'étude de cette relation entre le sujet parlant et le locuteur, elle dépasserait cependant le cadre de la ScaPoLine.

Or, c'est un trait constitutif de la langue que de permettre – dans son emploi – la présence de traces de l'activité concrète du locuteur. Cette propriété s'explique sans doute par le dialogisme inhérent à la langue. Ces traces constituent notre seul accès aux propriétés du locuteur. Ainsi le locuteur peut-il construire plusieurs types d'images de lui-même, ou plutôt des divers rôles qu'il est susceptible de jouer dans ses énoncés. On en distinguera deux types principaux : LOC, qui est une image du locuteur dans son rôle de constructeur de l'énonciation (et partant, de son sens), et différentes images de lui comme source de points de vue.

C'est donc LOC qui construit la configuration polyphonique dont il fait lui-même partie. Selon la ScaPoLine, la configuration se compose de quatre éléments:

Le **locuteur-en tant que constructeur** (**LOC**) assume la respon- sabilité de l'énonciation.

Les **points de vue** (**pdv**) sont des entités sémantiques porteuses d'une source qui est dite 'avoir le pdv'. Les sources sont des variables. Elles correspondent aux énonciateurs d'Anscombre et Ducrot.

---

[6] En même temps, le texte fait partie constitutive du discours : il le crée et le reflète.

Les **êtres discursifs** (**ê-d**) sont des entités sémantiques susceptibles de saturer les sources.

Les **liens énonciatifs** (**liens**) relient les ê-d aux pdv.

Les quatre éléments de la configuration sont tous susceptibles d'être codés dans la langue et, partant, de faire partie de la structure poly- phonique, mais ils ne le sont pas forcément. Considérons rapidement chacun des quatre éléments de la configuration polyphonique:

## 4.2 LOC

Si la seule trace linguistique du locuteur dans son rôle de constructeur avait été le simple produit de sa construction – le texte en tant que texte – nous n'aurions pas eu besoin d'introduire LOC. Or, il s'avère que, dans sa construction, le locuteur peut aussi construire des traces particulières de son action. Il en est ainsi notamment parce que LOC se situe au centre déictique de l'énoncé. Il s'ensuit que les expressions déictiques renvoient à LOC. Les énoncés suivants donnent d'autres exemples de sa présence ouverte:

(5) Pierre a dit qu'il viendrait

(6) Franchement, Pierre est bête.

Dans (5), le conditionnel fonctionne comme un futur du passé. On verra que le futur est celui de Pierre, mais le passé est celui de LOC. En effet, le discours rapporté a eu lieu dans le passé par rapport au moment où LOC a construit son énonciation. Dans (6), le locuteur apporte un commentaire à sa propre construction en qualifiant son énonciation de franche. C'est un peu comme l'auteur d'un drame qui construit des didascalies[7].

## 4.3 Les points de vue

La confusion terminologique qui caractérise les emplois de ce terme est particulièrement prononcée. Très souvent différents auteurs discutent des

[7] Pour des analyses des traces de LOC, voir Jønsson (2004) ou Nølke (2009a).

pdv (ou des PDV !) comme s'ils parlaient de la même chose. Or, à y regarder de plus près, il s'avère presque toujours qu'il ne s'agit pas exactement du même phénomène. Dans le cadre de la ScaPoLine, nous avons proposé une définition des pdv selon laquelle leur forme générale est:

(7) [ X ] (JUGE (p) )

où *X* symbolise la source, *JUGE* le jugement et *p* le contenu. La source correspond aux énonciateurs de Ducrot, la différence étant que pour nous, elle appelle une saturation, si possible. Lors du processus interprétatif de l'énoncé, l'interprète cherche (automatiquement) à la saturer par un être discursif. Les pdv constituent en quelque sorte le noyau du sens de l'énoncé et les instructions indiquent toujours la présence d'au moins un pdv dans un énoncé.

Nous distinguerons trois types de pdv, à savoir les pdv simples et deux types de pdv complexes : hiérarchiques et relationnels. L'énoncé de (8) ne véhicule qu'un pdv simple:

(8) Il fait beau.
pdv : [ X ] ( VRAI ( 'il fait beau' ) )

(8) est dit monophonique au niveau de la langue, sa structure ne contenant qu'un pdv. Par défaut, le locuteur est source de ce pdv. Les pdv hiérarchiques se composent de points de vue simples ou complexes organisés selon une structuration hiérarchique. Les pdv hiérarchiques permettent de faire porter des jugements (extérieurs) sur d'autres jugements. L'énoncé de (2), déjà étudié, en est un exemple:

(2) Ce mur n'est pas blanc.
$pdv_1$ : [X] ( VRAI ('ce mur est blanc') )
$pdv_2$ : [$l_0$] ( INJUSTIFIÉ ( $pdv_1$ ) )

Les pdv relationnels, enfin, relient des pdv simples ou complexes entre eux. On aura notamment des pdv relationnels dans les phrases renfer- mant des connecteurs comme dans (9):

(9) Il fait beau donc Pierre se promène.

qui véhicule trois pdv dont un relationnel:

(9') $pdv_1$ : [ X ] ( VRAI (p) )
$pdv_2$ : [ $l_0$ ] ( VRAI (q) )
$pdv_3$ : [ $l_0$ ] ( GEN (si *p* alors *q*) )

où p = 'il fait beau' et q = 'Pierre se promène'. GEN signifie 'il est généralement vrai que'.

## 4.4 Les êtres discursifs[8]

Soulignons que le terme d'être discursif acquiert un statut technique dans la ScaPoLine. Ainsi LOC n'est-il pas un ê-d bien qu'il soit un être du discours dans la mesure où, étant une image du locuteur, il n'existe que dans le discours. LOC construit les ê-d comme des images des différents « personnages » qui peuplent le discours. On peut distinguer les trois personnes. Les première et deuxième personnes (le locuteur et l'allocutaire) font partie inhérente du discours et la troisième (les *tiers*) peut être introduite explicitement par différentes expressions linguistiques, notamment par les groupes nominaux, les pronoms ou les noms propres. LOC construit des images des trois personnes à sa guise. Il les construit à travers les pdv qu'il leur associe. L'exemple suivant est révélateur à cet égard:

(10) Dis-moi ce que j'ai mangé ce matin puisque tu sais tout.

Oswald Ducrot a montré que le propre du connecteur *puisque* est de présenter le contenu de la subordonnée qu'il introduit comme pris en charge par l'allocutaire dans la lecture par défaut (Ducrot, 1983)[9]. Dans notre terminologie, cela revient à dire que LOC construit une image de son allocutaire selon laquelle celui-ci pense qu'il sait tout. Il est évident que dans une situation ordinaire l'allocutaire n'est pas d'accord, et il sait que le locuteur ne s'attend pas à ce qu'il soit d'accord. L'ironie forte à laquelle l'énoncé de (10) a tendance à donner lieu découle de ce jeu. L'exemple montre que LOC est totalement maître de la construction d'images de ses interlocuteurs ainsi que de tous les autres personnages qu'il fait entrer dans son discours, y compris lui-même.

---

[8] Pour une introduction plus étoffée des ê-d, voir Nølke (2009).

[9] Pour une analyse ScaPoLine de *puisque*, voir Nølke et Olsen (2002).

LOC est susceptible de construire différents types d'images de lui-même. Nous distinguons les images suivantes du locuteur:

> **Le locuteur textuel**, **L**, est la source d'un pdv que le locuteur avait préalablement à son énonciation et qu'il a toujours. L est présenté comme ayant tous les aspects d'une personne complète. LOC peut ainsi construire une image générale du locuteur ou une image de lui à un autre moment de son histoire.
>
> **Le locuteur de l'énoncé**, $\mathbf{l_0}$, est la source d'un pdv que le locuteur a *hic et nunc*, mais qu'il n'a pas forcément ni avant ni après. La particularité de $l_0$ est de n'exister que dans l'énonciation particulière, $E_0$.
>
> **Le locuteur d'énoncé**, $\mathbf{l_t}$, est la source d'un pdv que le locuteur avait au moment t (≠ 0), où il a construit l'énonciation Et.

Ces distinctions à l'intérieur de la notion de locuteur s'avèrent très importantes pour les analyses empiriques. On comprendra que les pdv de L apportent une information qui, en un sens, est présentée comme déjà connue et susceptible de fonctionner comme thème de l'énoncé. Par contre, les pdv des deux autres images du locuteur sont présentés comme apportant de l'information nouvelle : dans le cas de $l_0$, nouvelle *hic et nunc* ; dans le cas de $l_t$, nouvelle au moment de l'énonciation $E_t$. Nous verrons plusieurs exemples de l'importance de ces différenciations dans la section suivante (§6).

La distinction entre le locuteur textuel et le locuteur d'énoncé se transpose aux autres personnes. Ainsi dans l'exemple déjà étudié:

(10) Dis-moi ce que j'ai mangé ce matin puisque tu sais tout.

c'est l'allocutaire textuel, **A**, qui est source du pdv introduit par *puisque*, et dans l'énoncé (11) :

(11) Tu m'as dit que tu viendrais.

c'est l'allocutaire d'énoncé, **at**, qui est source du pdv de la subordonnée.

Les tiers sont les êtres discursifs qui peuvent être représentés par les pronoms de la troisième personne, par les noms propres ou par les syntagmes nominaux. Comme pour les deux premières personnes nous distinguons les tiers

textuels, T, des tiers d'énoncé, ôt ($t \neq 0$). Pour les tiers, une deuxième subdivision s'impose : celle entre les tiers individuels et les tiers collectifs. Les tiers individuels correspondent aux ê-d de la première et de la deuxième personne et la distinction entre ê-d textuels et ê-d d'énoncé est pertinente seulement pour cette catégorie. Mais LOC est aussi à même de construire des pdv dont des collectifs sont tenus responsables. C'est par exemple le cas des pdv présupposés:

(12) Paul a cessé de fumer.

$pdv_1$ : 'Paul fumait autrefois' (présupposé)

$pdv_2$ : 'Paul ne fume pas actuellement'(posé)

Dans l'analyse ScaPoLine de ($1_2$) le pdv présupposé est associé à un tiers collectifs, symbolisé par ON (polyphonique).

Les tiers collectifs se distribuent sur une échelle allant des collectifs hétérogènes, où les membres individuels se distinguent en principe, aux collectifs homogènes qui sont des ê-d pris en tant que collectivité à contours flous, à savoir la LOI, la *doxa*, les idées reçues, les vérités éternelles. Ce qui distingue les hétérogènes et les homogènes est que les premiers sont divisibles en plusieurs « voix » alors que les derniers sont indivisibles. Une conséquence en est notamment qu'on peut distinguer plusieurs ON selon l'intégration ou la non-intégration dans ON de certains ê-d. Notamment la présence ou non-présence de L et/ou de A est pertinente, et elle peut même être codée dans la forme linguistique. Ainsi, le ON du pdv1 dans ($1_2$) inclue et L et A. Cette sous-catégorisation ne se fait pas pour les tiers homogènes et, d'une manière générale, la présence d'un tiers homogène semble rarement être codée.

## 4.5 Les liens énonciatifs

Les liens (énonciatifs) établissent des relations entre les différents ê-d et les pdv. Nous opérons une distinction primaire entre le lien de responsabilité et les liens de non-responsabilité (dont il y a plusieurs types). Par définition, l'ê-d qui est (pris pour) source d'un pdv donné engage un lien de responsabilité avec ce pdv. Il importe de souligner qu'être source de pdvi et assumer la responsabilité de pdvi revient au même pour nous. Tout ê-d – et notamment toute image du

locuteur – est susceptible d'être relié à un pdv dont il n'est pas source, par un lien de non-responsabilité.

Sera introduite ensuite une catégorisation secondaire des liens de non-responsabilité qui les divise en liens réfutatifs et liens non réfutatifs[10]. Nous arriverons ainsi à la classification résumée dans la figure 1:

**Figure 1**

| LIENS DE RESPONSABILITÉ | LIENS DE NON-RESPONSABILITÉ | |
|---|---|---|
| | liens non réfutatifs | liens réfutatifs |

Si un ê-d, X, engage un lien de **responsabilité** envers pdvi, cela signifie que:

- le contenu propositionnel de pdvi (s'il y en a un) est vrai pour X
- X a eu l'idée d'avancer pdvi
- X prend à son compte toutes les opinions et systèmes de valeurs qui émanent de pdvi – y compris son argumentativité

Si X engage un lien **réfutatif** envers pdvi, cela signifie que:

- le contenu propositionnel de pdvi (s'il y en a un) est faux pour X
- si pdvi n'apporte pas de contenu propositionnel, X considère que ce pdv est erroné

Si X n'assume la responsabilité de pdvi ni ne réfute pdvi il l'accorde à un certain degré. Ce degré peut varier et il semble probable que les liens de non-responsabilité et de non-réfutation s'organisent sur une échelle partant des liens qui sont tout près de la réfutation et orientée vers les liens d'accord fort. Différents éléments linguistiques semblent susceptibles d'indiquer l'emplacement d'un lien donné sur cette échelle. Selon cette idée, *certes* indiquerait, dans les structures conces- sives, un lien tout près du pôle 'presque-responsable' sans pour autant franchir la frontière, tandis que l'adverbe *peut-être*, par exemple, indiquerait un

[10] Pour les arguments empiriques en faveur de cette sous-catégorisation, voir Fløttum (2001).

emplacement plus éloigné de ce pôle. Considérons les exemples suivants:

(13) Certes tu es resté chez toi toute la nuit, mais je t'ai vu au café à minuit.

(14) ? Peut-être que tu es resté chez toi toute la nuit, mais je t'ai vu au café à minuit.

Dans les deux exemples, $l_0$ accorde le pdv concédé sans en assumer la responsabilité. Or dans (13), *certes* indique qu'il le considère comme vrai; il le prend en charge selon une définition répandue de la prise en charge. Le lien codé par *certes* partage ainsi une des trois propriétés définitoires du lien de responsabilité, ce qui le place tout près du pôle positif. C'est la prise en charge qui rend l'énoncé de (13) fortement bizarre et même acceptable, puisqu'elle entraîne une incompatibilité logique entre la partie concédée et la partie posée. L'énoncé de (14) n'entraîne pas la même bizarrerie, *peut-être* admettant la possibilité que la proposition concédée soit fausse.

## 5 Quelques exemples d'analyses scapoline

Au fur et à mesure que notre compréhension de la polyphonie linguistique progresse, les exemples analysés s'accumulent. Jusqu'ici, différents auteurs ont mis en évidence qu'une large gamme de phénomènes linguistiques très diversifiés est susceptible de coder la poly- phonie linguistique. On peut mentionner : les connecteurs, les particules discursives, les modalités, les temps et modes grammaticaux, les structures syntaxiques, la prosodie, le discours rapporté … Dans les énoncés et, partant, dans les textes, ces phénomènes concourent pour créer des configurations polyphoniques souvent très complexes. Un projet intéressant et utile serait de dresser l'inventaire des marqueurs de polyphonie. Dans le présent article, je dois cependant me contenter de présenter quelques exemples d'analyses.

### 5.1 Les connecteurs

Il n'y a guère de connecteur français plus étudié que *mais*. Dans ma proposition d'analyse ScaPoLine, je m'appuie sur l'analyse d'Anscombre et Ducrot, qui a acquis droit de cité. Illustrons l'analyse par un exemple simple:

(15) Pierre est riche mais il est avare.

Si nous symbolisons 'Pierre est riche' par *p* et 'Pierre est avare' par *q*, nous pouvons proposer l'analyse suivante:

(15') $pdv_1$: [ X ] ( VRAI (*p*) )
$pdv_2$ : [ ON ] ( GEN (*p* implique *r*) )
$pdv_3$ : [ $l_0$ ] ( VRAI (*q*) )
$pdv_4$ : [ $l_0$ ] ( GEN (*q* implique *non-r*) )
$l_0$ accepte[11] $pdv_1$ et $pdv_2$.
(GEN signifie 'il est généralement vrai que')

Pour comprendre (15), il faudra trouver ou inventer *r*. Disons que *r* serait 'Pierre est susceptible de nous donner de l'argent si nous lui demandons'. L'analyse sous (15) exprime alors que quelqu'un (peut- être de non repérable), X, considère qu'il est vrai que Pierre est riche. Le locuteur de l'énoncé est d'accord. Puis, selon l'opinion générale, ON, c'est normalement le cas qu'une personne riche est prête à donner de l'argent si on lui demande. Le locuteur textuel, L, fait partie de ce ON, d'où il suit que $l_0$ accorde le pdv de ON[12]. Le locuteur de l'énoncé affirme que Pierre est avare (aussi) et il avance qu'il est généralement vrai que les personnes avares ne donnent pas de l'argent même si on leur demande. Le résultat de cette structure (concessive) complexe est que

(15) fournit un argument en faveur de laisser tomber l'idée (éventuelle) de demander de l'argent à Pierre.

## 5.2 Les modalités

Par modalité j'entends ici les formes et expressions linguistiques qui expriment l'attitude (au sens large) du locuteur par rapport à ce qu'il énonce

[11] Plus précisément, il engage un lien de non-responsabilité et de non-réfutation envers pdv1.

[12] Selon une règle générale de la ScaPoLine, l0 accepte un pdv dont L assume la responsabilité.

(Nølke, 2003 :183). Ainsi définies, les modalités introduisent des points de vue hiérarchiques. La structure générale d'un énoncé modalisé sera M(p), où M symbolise la modalité et p le contenu modalisé. Dès lors, l'analyse polyphonique générale de cette structure sera:

(16) M(p)
$pdv_1$ : [ X ] ( VRAI (p) )
$pdv_2$ : [ $l_0$ ] ( M ( $pdv_1$ ) )

[ X ] indique que la structure polyphonique ne renferme aucune instruction relative à la saturation de la source de $pdv_1$. Pour une modalité particulière, les composantes sont susceptibles d'être mieux cernées, et M recevra une analyse détaillée. On remarquera que le locuteur de l'énoncé, $l_0$, est source de la modalité par défaut. Cette valeur par défaut est particulièrement forte si $pdv_2$ est soumis à la monstration, c'est-à-dire s'il est montré au sens de Wittgenstein (1961 : §4.022sv). *Peut-être* nous en fournit un exemple[13]. En appli- quant à *peut-être* l'analyse générale des modalités, nous aurons la description suivante:

(17) Peut-être (p)
$pdv_1$: [ X ] ( VRAI (p) )
$pdv_2$: [ $l_0$ ] ( PEUT-ÊTRE ($pdv_1$) )
X = L par défaut

PEUT-ÊTRE signifie:

- $l_0$ n'a pas de preuve ni en faveur de *p* ni en faveur de *non-p*
- $l_0$ est conscient du fait que X a apparemment une preuve (un argument) en faveur de *p*
- $l_0$ accepte l'orientation discursive (argumentative) que X attache à *p*
- LOC construit pdv2 par monstration

Ce qui caractérise *peut-être*, ce sont les types de jugements qu'il invoque, ainsi que le fait que X soit le locuteur textuel par défaut.

Il est important de souligner que L est seulement la valeur par défaut de X. La structure concessive étudiée dans § 5.5. fait voir que d'autres êtres discursifs sont susceptibles de saturer la source :

[13] Je reprends et reformule ici l'analyse de *peut-ètre* proposée dans Nølke (1993). Voir ce texte pour des analyses d'une large gamme d'emplois différents de cet adverbe.

(14) ? Peut-être que tu es resté chez toi toute la nuit, mais je t'ai vu au café à minuit.

Dans (14), X ne peut pas être L parce que *p* est concédé, c'est plutôt A (ou at). (14) montre aussi qu'accepter l'orientation argumentative ne veut dire accepter les conséquences qu'en l'absence d'indication contraire. En effet, le propre de la structure concessive est précisément d'indiquer que les conséquences prévues n'ont pas eu lieu. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'antéposition de *peut-être* a une forte tendance à nous faire prévoir une concession[14].

## 5.3 Les structures syntaxiques

Diverses structures syntaxiques peuvent favoriser ou marquer la polyphonie. Un exemple en est constitué par les éléments insérés qui indiquent en général un pdv particulier dont l0 assume la responsabilité. Le clivage en est un autre exemple[15]:

(18) C'est Pierre qui fait la vaisselle

Cet énoncé véhicule quatre pdv dont trois représentent des présup- posés et le quatrième le posé. Si nous appelons p(x) la proposition (au sens logique) 'x fait la vaisselle', nous aurons:

(18') $pdv_1$ : [ON+A] (VRAI ('Il existe un ensemble (Apos) d'individus x, tels que p(x) est vraie'))

$pdv_2$ : [ON+A] (VRAI ('La cardinalité d'Apos égale le nombre d'individus dans le focus, F'))

$pdv_3$ : [ON-A] (VRAI ('Il existe un ensemble (Anég) d'individus x, tels que p(x) est fausse')).

$pdv_4$ : [ $l_0$ ] (VRAI (' x = Pierre ')

[14] Ce phénomène a été creusé dans Nølke (1993).

[15] J'ai proposé une analyse polyphonique de cet exemple dans Nølke (2006). Ici, la place ne me permet que d'esquisser l'essentiel de cette analyse.

ON+A / ON–A symbolisent que A est intégré / non-intégré à ON. Le clivage est ainsi en même temps un exemple du fait que la nature de ON peut être codé dans la forme linguistique.

## 5.4 Un fragment de texte

Étant donné la complexité que peut introduire un seul marqueur polyphonique, on comprendra que l'analyse exhaustive d'un fragment de texte, qui contient normalement beaucoup de marqueurs, risque très vite de devenir presque impraticable. En pratique, il faudra se focaliser sur les aspects polyphoniques essentiels[16]. Pour illustrer les principes, on peut cependant avoir recours aux maximes qui représentent des petits textes clos – complexes quant à leur sens mais (relativement) simples quant à leur structure polyphonique. Prenons une maxime de La Rochefoucauld (M74) :

(19) Il n'y a qu'une sorte d'amour, mais il y en a mille différentes copies.

Cet énoncé complexe reçoit l'analyse ScaPoLine suivante:

(19') $pdv_1$ : [ ON+L ] ( VRAI ('il y a une sorte d'amour') )
$pdv_2$ : [ ON-L ] ( VRAI ('il y a (également) d'autres sortes d'amours')
$pdv_3$ : [ lp ] ( FAUX ( $pdv_2$ ) )
$pdv_4$ : [ X ] ( VRAI ( $pdv_3$ ) )
$pdv_5$ : [ ON ] ( GEN ( $pdv_4$ implique *r* ) )
$pdv_6$ : [ l0 ] ( VRAI ('il y a mille différentes copies de l'amour') )
$pdv_7$ : [ l0 ] ( GEN ( $pdv_6$ implique *non-r* ) )

La maxime de La Rochefoucauld exhibe la structure '*p MAIS q*' où *p* a sa propre structure polyphonique. L'analyse polyphonique adopte une stratégie dynamique et linéaire et analyse d'abord la structure de *p* comme s'il s'agissait d'un énoncé isolé. C'est le restrictif *ne...que* qui introduit l'analyse polyphonique de ce segment[17]. Ensuite, cette structure est réinterprétée dans pdv4 pour pouvoir servir d'élément de l'analyse de *mais*.

[16] Cette problématique est discutée dans Nølke (2009b).

[17] L'analyse polyphonique s'appuie sur l'analyse qu'a proposé Ducrot de *ne...que* (1972 : 152sv).

L'analyse laisse entrevoir quelques problèmes supplémentaires que rencontre l'analyse ScaPoLine des textes contenant plusieurs marqueurs polyphoniques. Il faudra établir des règles combinatoires basées sur une analyse dynamique. Dans le jeu qui se développe, les ê- d sont susceptibles d'assumer différents rôles. Dans (19'), $l_0$ joue le rôle d'*interpréteur*[18]. Un interpréteur reformule, par une interprétation (abstraite), un pdv complexe en pdv simple utilisable dans un nouveau pdv complexe. L'examen de ces rôles que peuvent jouer les ê-d sont parmi les nombreux aspects de l'analyse polyphonique formelle qui attendent encore d'être abordés par la ScaPoLine.

## En guise de conclusion

Ancrée profondément dans la langue, la polyphonie est une condition de la vie humaine sociale. Que les textes soient polyphoniques, personne ne s'en étonne. Le grand défi pour le linguiste est cependant d'en cerner la forme linguistique. Dans quelle mesure les aspects polyphoniques de tout discours relèvent-ils de la langue, et quel est le rapport entre cette influence du système linguistique et son emploi dans la vie concrète?

Dans cet article, j'ai proposé une méthode et une théorie, la ScaPoLine, en vue de donner des réponses – ne seraient-elles que partielles – à ces grandes questions. Si nous avons ainsi avancé un tant soit peu dans notre compréhension du jeu subtil de la polyphonie, il y a encore un long chemin à parcourir. Or la ScaPoLine est une théorie en élaboration constante. Son développement repose sur un rapport dialectique entre analyses empiriques et travail théorique. Notre espoir est que ce travail puisse contribuer à la compréhension du fonctionnement de la langue humaine, et à prendre conscience de son importance pour la vie sociale. La langue est un miroir de la vie polyphonique de l'homme.

[18] Le terme interpréteur est emprunté à la terminologique informatique. Dans la ScaPoLine il désigne d'un élément purement théorique qui n'est pas à confondre avec le terme *interprète* que nous utilisons parfois pour désigner l'être physique qui effectue l'interprétation réelle.

## Bibliographie

ANSCOMBRE, J.-C., DUCROT, O. *L'argumentation dans la langue*. Liège-Paris-Bruxelles: Mardaga, 1983.

BAKHTINE, M. *La Poétique de Dostoïevski*. Paris: Seuil, 1970.

DUCROT, O. *Dire et ne pas dire*. Paris: Hermann, 1972.

_____. La notion de sujet parlant. Dans *Recherches sur la philosophie et le langage*, Université de Grenoble, 1982. p. 65-93.

_____. Puisque: essai de description polyphonique. Dans HERSLUND, M., MØRDRUP, O. et SØRENSEN, F. (éds). *Analyses grammaticales du français. Études publiées à l'occasion du 50e anniversaire de Carl Vikner*. Revue Romane, numéro spécial 24. Copenhague, Akademisk Forlag, 1983. p. 166-185.

_____. *Le dire et le dit*. Paris: Minuit, 1984.

FLØTTUM, K. Les liens énonciatifs: tentative d'une nouvelle typologie. Dans *Polyphonie – linguistique et littéraire* III, 2001. p. 67-86.

NØLKE, H. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives.* Paris: Kimé, 1993.

_____. *Linguistique modulaire:* de la forme au sens. Louvain/Paris: Peeters, 1994.

_____. Linguistique modulaire: principes méthodologiques et applications. Dans NØLKE, H. et ADAM, J.-M. (éds). *Approches modulaires en linguistique: de la phrase au discours*. Lausanne/Paris: Delachaux & Niestlé, 1999. p. 17-73.

_____. Modalité(s) énonciative(s) adverbiale(s). Dans BIRKELUND, M., BOYSEN, G. et KJÆRSGAARD, P. S. (éds). *Aspects de la modalité*. Tübingen: Niemeyer, 2003. p. 181-192.

_____. Pour une théorie linguistique de la polyphonie: problèmes, avantages, perspectives. Dans PERRIN, L. (éd.). *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz: Université Paul Verlaine, 2006. p. 243-269.

_____. La polyphonie de la ScaPoLine 2008. Dans BIRKELUND, M., KRATSCHMER, A. et THERKELSEN, R. (éds). *La polyphonie - outil heuristique linguistique, littéraire et culturel*. Berlin: Frank & Timme GmbH, 2009a, à par.

_____. La polyphonie dans tous ses états. *Actes du XVIIe Congrès des Romanistes Scandinaves,* 2009b, à par.

NØLKE, H., FLØTTUM, K. et NORÉN, C. *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris: Kimé, 2004.

NØLKE, H. et OLSEN, M. Puisque: indice de polyphonie. Dans *Faits de Langue* 19, 2002. p. 135-146.

NØLKE, H. L'ancrage linguistique de la polyphonie. Dans M. COLAS-BLAISE, M.; KARA, M.; PERRIN, Laurent; PETITJEAN, A. (Dir.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz, 2010, p. 17-38 (Recherches Linguistiques n°31)

REITER, R. A Logic for Default Reasoning. *Artificial Intelligence* 13, 1-2. p. 81-132, 1980.

WITTGENSTEIN, L. *Tractatus Logico-philosophicus*. Londres: Routledge and Kegan Paul, 1961.

Recebido: 13/10/2013

Aprovado: 20/11/2013